

Les projets



Projet de bâtiment en longueur flanqué de deux immeubles
en lieu et place de la caserne du Champ-de Mars
(archives municipales)

Avec le temps, la place du Champ-de-Mars (Martial Brigouleix) devient l'alternative la plus crédible pour l'édification d'une cité. La démolition de la caserne n'est pas un obstacle.

Une fois encore, de nombreux projets voient le jour. Au début, le remplacement de la caserne existante par un bâtiment quasi identique (en longueur), mais plus moderne, plus accessible et surtout plus confortable, semble être la piste privilégiée.

Après 1965, les plans de la future cité commencent à prendre forme. L'architecte, **Jacques Sarrabezolles** est chargé du dossier. Il fait le choix d'une construction verticale en lieu et place de l'ancienne gare routière, à mi-chemin entre le pont du Tribunal et le pont de la Barrière. Le choix architectural est révélateur d'une mode mais aussi d'un besoin : il est nécessaire de disposer de 7000 m² de bureaux et d'une surface au sol réduite. Une tour est donc la solution la plus appropriée. La verticalité du bâtiment est un symbole de la puissance de Tulle en tant que préfecture de la Corrèze. C'est également un signe de modernité, dans un monde qui, à l'époque, se rêve en grand. Les tours Montparnasse (Paris) et de Bretagne (Nantes) respectivement inaugurées en 1973 et 1976 sont, à titre d'illustration, contemporaines de celle de Tulle.

Les premières maquettes élaborées en 1967 sont ambitieuses. À titre d'exemples, la Corrèze est détournée sur une petite portion, une gare routière est prévue sous la dalle piétonne qui fait le joint avec la rue Jean Jaurès et une sorte de « saut à skis » sur une des faces de la tour rajoute de l'esthétique au bâtiment. Cependant, ces projets trop onéreux sont abandonnés. Durant toute la période de la construction, seules quelques petites modifications sont apportées au projet initial.

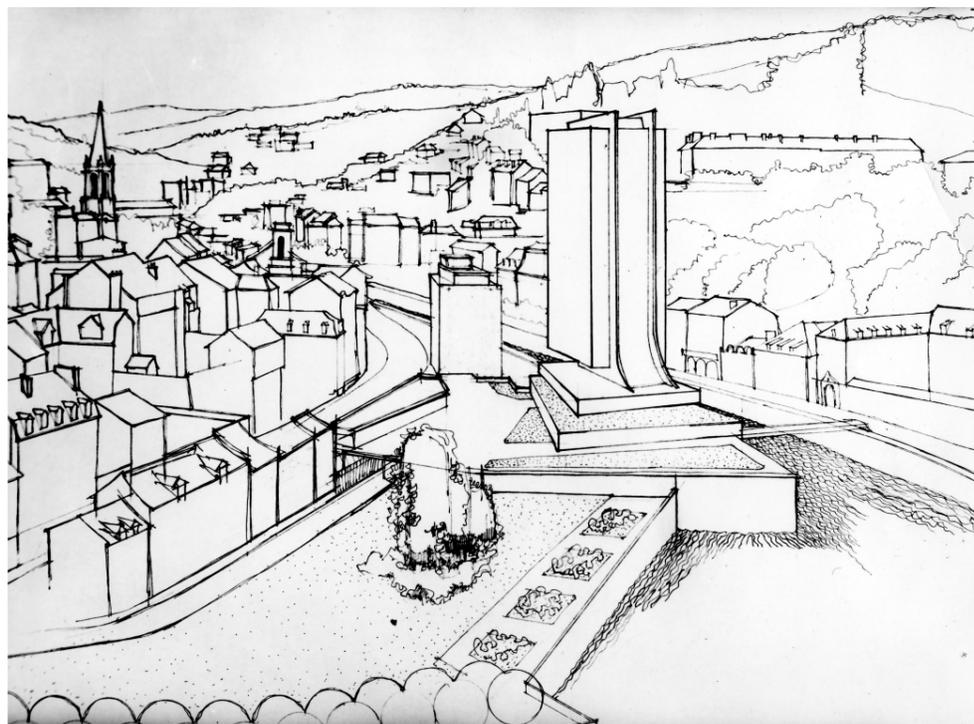


Projet de tour : maquette avec couverture de l'intégralité de la place
(fonds Sarrabezolles – Cité de l'architecture et du patrimoine - Paris)

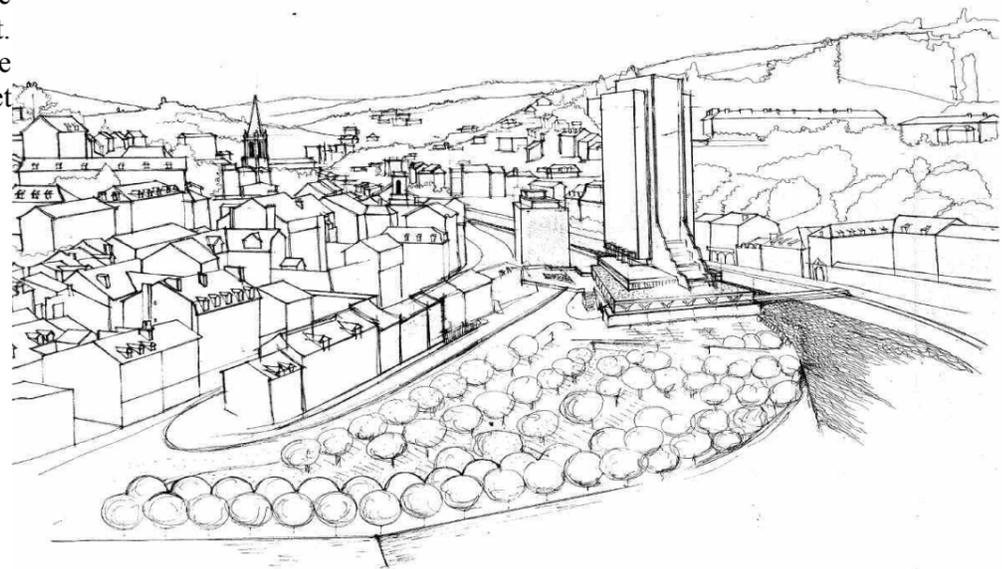
Dès le début des années 1950, l'idée de la construction d'une cité administrative commence à germer au sein de la classe politique tulliste. Quatre architectes de Tulle sont chargés d'étudier le dossier : MM. Vareille, Merpillat, Vigne et Jarrige.

En 1952, Jean Massoulier (maire de Tulle de 1949 à 1959), envisage de prolonger le pont de la Barrière pour y construire un bâtiment de 60 mètres de long au-dessus de la Corrèze. Trop coûteux, ce projet est abandonné.

En 1963, un autre projet voit le jour : il est l'œuvre des architectes Danis et Merpillat. L'implantation de la future cité est envisagée de part et d'autre de la rue du Trech, dans le prolongement en quelque sorte de la préfecture. Cependant, la présence de nombreux bâtiments, le manque de places de stationnement et la proximité de la cathédrale (bâtiment classé) compromettent la faisabilité de l'opération.



Projet de tour : esquisse de l'architecte avec creusement de la rivière.
(archives départementales de la Corrèze, 24Fi 520 - fonds Durante)



Projet de tour : esquisse de l'architecte avec « saut à skis »

Ce qu'il faut retenir :

L'idée de la construction d'une cité administrative germe dans les années 50. Elle est soutenue par la ville de Tulle, et donne lieu, avant que s'impose une conception en forme de tour, à un foisonnement de projets parmi lesquels on peut citer notamment : un bâtiment couvrant le lit de la Corrèze et des bâtiments situés de part et d'autre de la rue Charles De Gaulle (quartier du Trech).